

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 9 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DJS 157 Subvention (35 000 euros) et convention avec Culture Loisirs Animation Jeu Éducation (CLAJE) (12e).

Mme Pauline VÉRON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose une subvention et convention à Culture Loisirs Animation Jeu Éducation (CLAJE) ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 2 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention dont le texte est joint à la présente délibération avec Culture Loisirs Animation Jeu Éducation (CLAJE), 291, rue de Charenton (12e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 35 000 euros est attribuée à Culture Loisirs Animation Jeu Éducation (CLAJE) (16103/2017_00374) pour son fonctionnement.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 « Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse » du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2017 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO